

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 03 avril 2023

Membres : MM. GRESSIEN Georges, MOUSTAMID Abdou,

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absents (tes) excusés (ées) : Mmes. GIULIANI Patricia, NAZICAL Marie-Ange, RANSOU Virginie, URREGO Mariza et MM. AMSELLEM Emile, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paulo, NOYON Joël, SAINT-ALBIN Maurice.

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités, il est impératif de suivre les directives :

du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club

- L'objet de votre demande et les références des rencontres :
(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail à la Commission du Football à Effectif Réduit
du District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités
par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 (Problèmes techniques uniquement) :

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT par Courrier postal :
au **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL - 131, Boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.**

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 ET DIFFICULTES POUR ENVOYER

LES COMPTES RENDUS DE PLATEAUX (problèmes réseaux) :

- RECUPEREZ LE FICHER PDF CREER SUR LE TELEPHONE DE L'EDUCATEUR (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),
- TRANSFEREZ CE FICHER A cfaer94@gmail.com.

Technique : DRISS : 01.55.96.11.**43** Ou HEDI : 01.55.96.11.**42**

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence.

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2022. Courrier club de Numéro d'affiliation
5..... du 19/09/2022. Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable
Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

U 7

Courrier de MAROLLES F.C. du 03/04/2023

Plateau U7 du 08/04/2023 à VILLIERS S/MARNE ENT.S.

*Pris note du **FORFAIT AVISE.***

Courrier d'ASOMBA du 02/04/2023

Plateau U7 du 08/04/2023 à ASOMBA

*Pris note du **FORFAIT AVISE.***

Courrier de VILLENEUVE AFC du 27/04/2023

Pris note.

*Le club de ELAN CHEVILLY LARUE nous avait prévenu de son **FORFAIT AVISE.***

Courrier de CACHAN C.O. du 26/04/2023

Plateau U7 du 18/03/2023 à CACHAN C.O.

Pris note de votre réponse.

Le plateau est reporté à une date ultérieure en accord avec vos adversaires et à nous communiquer.

Courrier de ARCUEIL C.O. MUNICIPAL du 28/03/2023

Plateau U7 du 01/04/2023 à MAROLLES F.C.

*Pris note de votre **FORFAIT AVISE.***

Courrier de CAUDACIENNE ENT.S. du 30/03/2023

Plateau U7 du 01/04/2023 à CAUDACIENNE ENT.S.

Pris note.

La Commission remercie le club de NOGENT S/MARNE F.C.

Courrier de U. FOOTBALL CRETEIL du 31/03/2023

Plateau U7 du 08/04/2023 à U. FOOTBALL CRETEIL

Pris note.

U 9

Courrier de ASOMBA du 02/04/2023

Plateau U9 du 08/04/2023 à BOISSY F.C.

*Pris note de votre **FORFAIT AVISE.***

Courrier de U. FOOTBALL CRETEIL du 31/03/2023

Plateau U9 du 08/04/2023 à U. FOOTBALL CRETEIL

Pris note.

Courrier de CAUDACIENNE ENT.S. du 31/03/2023

Plateau U9 du 01/04/2023 à UNION SOLIDAIRE DE JEUNES DE TOUTES ORIGINES

Pris note.

U 11

Courrier de ST MANDE F.C. du 25/04/2023

VAL DE FONTENAY AS / ST MANDE F.C. U11 G4 ABCD du 25/03/2023

Pris note.

La Commission rappelle que le club recevant à obligation de présenter une ou plusieurs tablettes sous peine de sanctions.

Courrier de ASOMBA du 02/04/2023

ASOMBA / VILLECRESNES U. S. U11 G6 AB du 08/04/2023

Pris note.

Courrier de U. FOOTBALL CRETEIL du 30/03/2023

VILLECRESNES U. S. / U. FOOTBALL CRETEIL U11 G6 AB du 01/04/2023

Courrier tardif.

Courrier de VITRY E.S. du 27/03/2023

VITRY E.S. / MAISONS ALFORT F.C. U11 G3 ABCD du 25/03/2023

Pris note des problèmes F.M.I.

Courrier de ASOMBA du 30/03/2023

ASOMBA / U. S. IVRY FOOTBALL U11 G6 AB du 25/03/2023

Pris note de votre courrier.

La Commission ne comprend pas le courrier traité la semaine dernière de l'U. S. IVRY FOOTBALL.

*Le club d'ASOMBA vous avait transmis toutes les informations dès le **lundi 20/03/2023.***

Courrier de U. FOOTBALL CRETEIL du 31/03/2023

OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY / U. FOOTBALL CRETEIL U11 G6 AB du 08/04/2023

Pris note.

Courrier de VINCENNOIS C.O. du 29/04/2023

VINCENNOIS C.O. / VILLEJUIF U.S. U11 G3 ABCD du 25/03/2023

Pris note des problèmes F.M.I.

U 13

Courrier de CACHAN C.O. du 29/03/2023

CACHAN C.O. / VILLENEUVE AFC U13 G3 ABCD du 01/04/2023

Pris note de votre demande de report.

Rencontres reportées à une date ultérieure en accord avec vos adversaires et à nous communiquer.

Courrier de U. FOOTBALL CRETEIL du 31/03/2023

U. FOOTBALL CRETEIL / CHAMPIGNY F.C. 94 U13 G6 AB du 08/04/2023

Pris note.

Courrier de RUNGIS U.S. du 27/03/2023

FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. /RUNGIS U.S. U13 G5 ABCD du 25/03/2023

Pris note.

La commission rappelle que le club recevant à obligation à fournir une ou plusieurs tablettes sous peine de sanctions.

Courrier de ASOMBA du 02/04/2023

ORMESSON U.S. / ASOMBA U13 G2 A du 08/04/2023

Pris note.

CHALLENGE REGIONAL U11

2eme TOUR : DU SAMEDI 18 MARS 2023

Sauf erreur, la commission n'a toujours pas reçu à ce jour :

*Les feuilles d'engagements de la poule 1 et 2 à **CRETEIL LUSITANOS F. US***

*Les feuilles de résultats et d'engagements de la poule 7 et 8 à **CHARENTON C.A.P.***

Sans réponse de votre part d'ici le vendredi 07/04/2023, vous serez disqualifiés

Nous vous rappelons d'autre part que vous vous aviez obligation à remplir les résultats et insérer les feuilles d'engagement dans FAL.

FESTIVAL U13

La finale départementale : DU SAMEDI 01 AVRIL 2023

La Commission remercie le club et la municipalité de JOINVILLE R.C. pour le prêt de leurs installations et pour leur accueil.

La Commission remercie les arbitres de la CDA.

La Commission félicite l'ensemble des clubs, joueurs, éducateurs et dirigeants ayant participé à cette finale.

Les clubs qualifiés pour la finale régionale du 13/05/2023 sont :

JOINVILLE R.C.

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

RUNGIS U.S.	60	0	1	0	6	2	0	0	0	0	53
ST MANDE F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	60	4	0	1	6	6	6	4	0	0	33
SUCY F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
THIAIS F.C.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
U. FOOTBALL CRETEIL	60	0	1	1	2	0	2	0	0	0	54
U. S. IVRY FOOTBALL	60	0	1	0	22	8	4	0	0	0	25
UNION SOLIDAIRE DE JEUNES DE TOUTES ORIGINES	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VAL DE FONTENAY AS	60	2	1	0	10	2	4	0	0	0	41
VALENTON FOOTBALL ACADEMY	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
VILLECRESNES U. S.	60	0	0	1	2	0	0	0	0	0	57
VILLEJUIF U.S.	60	0	0	1	2	4	0	0	0	0	53
VILLENEUVE ABLON U.S.	60	2	0	0	8	2	0	6	0	0	42
VILLENEUVE AFC	60	0	0	0	2	0	0	4	0	0	54
VILLIERS S/MARNE ENT.S.	60	0	0	0	2	2	0	0	0	0	56
VINCENNOIS C.O.	60	0	0	0	2	0	0	0	0	0	58
VITRY E.S.	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60

**SAISON 2022 - 2023 :
ANNEXE FINANCIERE**

U6/U7 et U8/U9 : Compte rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 € (au club d'accueil)
U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00 €
Non-retour des résultats et feuilles d'engagement des Challenges et coupes dans les 48h,	50,00 € (par club)
Disqualification : 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2ème Tour Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie ..),	30,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 € (au club d'accueil)
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I),	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2ème Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé Finale : Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1er forfait - U11 / U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
2ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3ème forfait - U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe)